

L'Auvergne et ses histoires

Chroniques

Aimé Coulaudon
André Gill

Volcans



DU MÊME AUTEUR

- Le dernier Intendant de la Province d'Auvergne, Chazerat.* Thèse de Droit.
Anatole France et la Gastronomie. Thèse de Lettres.
- Sourires d'Auvergne.* De la vigne à la gargotte. Plaisirs de Clermont.
Ecrivains et journaux. Vieux Clermont. Au village. 1942.
- De la Sioule à la Tiretaine.* Clermont, ce grand village. Voleurs scrupuleux,
criminels sans génie. Nuits paysannes. De Voltaire à Arsène Lupin.
1943.
- Simon, ou les ombres du plaisir.* Méditations légères sur quelques types
obscur, mais honnêtes, d'un petit canton baigné par la Sioule.
Roman. 1944.
- Sur la Pierre grise,* et autres chroniques édifiantes ou insolites. 1945.
- Justine de Liron.* Chamalières au temps du romantisme. 1946.
- En poussant la porte.* La morale en action. Jours de liesse. Bohême et
littérature. L'Ange du bizarre. 1948.
- Journaux du Puy-de-Dôme en 1848.* 1948.
- La Cloche fêlée.* Les paradis artificieux. La Déesse malade. Entre deux
vins. Les avaries de l'amour. Vagabondages romantiques. 1948.
- Chamfort fut-il un plagiaire ?* 1951.
- Les Grands Jours d'Auvergne et les continuateurs de la « muze histo-
rique de Jean Loret ».* 1952.
- Les aventures et souvenirs du comte Reynaud, seigneur de Beauregard
sous Louchadière.* 1952.
- Le vin d'Auvergne.* La vigne sauvée par l'Eglise. Vieilles vendanges au
temps de la Comète. 1955.
- Les amours de Bayard et de la Dame de Randan.* 1957.
- Voltaire et l'Auvergne.* 1959.
- Voyages dans la Lune.* De Ming-Nong à Terfren Laïla. 1959.
- La Croix des Pères.* Récits auvergnats. Illustrations d'André Siramy. 1959.
- Vieux Clermont.* Revue trimestrielle d'Histoire locale (1959-1967).
- Une victime oubliée de l'Affaire La Bédoyère :* l'ex-législateur Jean-
Baptiste Enjelvin, maire de Pontgibaud en Auvergne. (88^e Congrès
des Sociétés Savantes). 1963.
- Clermont au temps du Second Empire.* Gravures, dessins, portraits, cari-
catures, bibliographies, photographies et plan de l'époque. 1963.
- Les Pays d'Auvergne.* Avec de nombreuses photographies d'art. 1964.
- Clermont à la Belle Epoque.* Dessins, gravures, caricatures, portraits,
images et photographies de l'époque. 1965.

330

L'AUVERGNE
ET
SES HISTOIRES

8° Lk^e
8839
(6)

905

LES VENTS D'ÉTÉ

- 1. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 2. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 3. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 4. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 5. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 6. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 7. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 8. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 9. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 10. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 11. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 12. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 13. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 14. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 15. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 16. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 17. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 18. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 19. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)
- 20. Les vents d'été en France (Météo France, 1988)

L'AUVERGNE

A Véronique

A Laurent

SES HISTOIRES

Chroniques

Paul Coulaudon

Collection "Auvergne de tous les temps"

EDITIONS MILENIO

11, rue de la République - 44000 Nantes



L'AUVERGNE ET SES HISTOIRES

Chroniques
d' Aimé Coulaudon

Collection "Auvergne de tous les temps"

ÉDITIONS VOLCANS
57, RUE BLATIN - CLERMONT-FERRAND

2. C.

L'Auvergne ET SES HISTOIRES

Chronique

de la région



Collection "Auvergne de tous les temps"

ÉDITIONS VOYAGEUR
12, rue de Valenciennes - 59000 LILLE

LE PERSONNAGE IGNORÉ OU MAL CONNU, LE SITE ESQUISSE PAR QUELQUE VOYAGEUR DISPARU, DE VAGUES IMPRESSIONS FRAGILEMENT ACCROCHÉES A CERTAINS SOUVENIRS, DES ÉVÉNEMENTS BIEN MI-NEURS POUR MÉRITER LA MOINDRE NOTORIÉTÉ, DES SENTIMENTS EXPRIMÉS SUR UN COMPORTEMENT ESTIMÉ ÉTRANGE DES GENS DE CHEZ NOUS, LA TRADITION SUPPOSÉE DE TELS RIDICULES, DE TELS TRAVERS, DE TEL ACCENT DONT NOUS N'AVONS PLUS A NOUS DÉFENDRE, TOUT CELA FORME UN DOMAINE GÉNÉRALEMENT PEU ÉTUDIÉ A L'EXPLO- RATION DUQUEL NOUS VOUS CONVIONS, PARFOIS CERTES EN COMPAGNIE D'UN ILLUSTRÉ VISITEUR NOUS LIVRANT LA CONFIDENCE DE QUELQUE CHAR- MANTE BANALITÉ, PARFOIS AUSSI DANS LES PAGES D'UN OUVRAGE DIGNE DU «SECOND RAYON» MAIS AUQUEL LA POSTÉRITÉ, DANS SON CHOIX AVEUGLE, N'A PAS EU LE LOISIR DE RENDRE JUSTICE, PARFOIS ENCORE SUR LA SCÈNE D'UN PETIT THÉÂTRE PARI- SIEN OÙ, CHARGEANT UN PEU TROP SON PERSONNAGE, L'ACTEUR ENTHOUSIASMÉ S'EST PRIS LUI-MÊME POUR UN FILS AUTHENTIQUE DE LA TERRE D'Auvergne, TANDIS QUE LE SPECTATEUR AUVERGNAT CONSER- VERA, POUR SON PLAISIR INTIME, LE BEAU RÔLE ET LA MEILLEURE PLACE. PLACE ET RÔLE DONT IL NE NOUS DÉPLAIT PAS DE NOUS SATISFAIRE.

a. c.

*fantaisies
littéraires*

Jean de Boyssières et l'Académie du Palais

En partant pour la Lorraine, comme dit la chanson, en septembre 1939, nous abandonnions notre premier cantonnement auvergnat, établi dans une remise, moitié grange, moitié hangar, de la rue Jean-de-Boyssières, dans le vieux quartier de la Vacherie.

M'interrogeant sur ce personnage qui avait mérité les honneurs du souvenir, décernés par quelque municipalité, soucieuse d'honorer ses grands hommes, je m'aperçus que j'ignorais tout de celui-ci. Je lisais alors les *Glanes bibliographiques et littéraires*, de Frédéric Lachèvre sur le XVI^e et le XVII^e siècle. Une phrase d'André Thérive qui avait préfacé cet ouvrage me parut tout à fait remarquable. La voici : « Ce qu'il faut seulement redouter, c'est qu'à force de vivre dans le présent, et même à force de se tendre vers l'avenir, les hommes perdent tout sens de ce qui les conditionne, savoir l'existence de leurs devanciers, lesquels ont déjà tenté presque toutes leurs expériences, et tracé des routes où il est difficile de ne pas mettre ses pas dans d'autres pas. Là est la superbe insolence des vrais ignorants, là est le vrai obscurantisme : s'imaginer que la vie n'a pas été aussi riche, aussi active, aussi passionnée et passionnante, qu'aujourd'hui. »

Pour me conformer à cette si judicieuse observation, il ne me restait plus qu'à nouer connaissance avec Jean de Boissières, de Boyssières, comme il orthographiait lui-même son nom. Outre Frédéric Lachèvre, Fleuret et Perceau l'ont cité dans leurs *Satires françaises* au xvi^e siècle. Les bibliographes La Croix du Maine, Du Verdier, Goujet, ne l'ont pas ignoré. Sainte Beuve ne l'a pas omis dans son *Tableau de la Poésie* au xvi^e siècle. Beaucoup d'autres ont parlé de lui, parents et amis, son frère Guillaume de Boyssières, Begon, d'Aigueperse, Victor Lelluau, de Montferand, le secrétaire du Roi, Richard Testu et l'imprimeur Nicolas Poncelet, Joseph Dinet, Jean Fourchier, Imbert, Varennes. *Le Bulletin mensuel* de la librairie Morgan et Fatout, de novembre 1880, signale ses œuvres et précise que Jean de Boissières est né en février 1555, à Montferand. Son père était un hobereau, quelque peu titré, ayant fief jusqu'au vol de chapon, et sa mère Michelle de Loys, appartenait à une honorable famille de Cournon.

Montferand, alors ville judiciaire d'une certaine importance prédispose les jeunes gens à entrer dans la basoche. On destine donc le petit Jean au barreau. Mais, poète avant tout, il renonce aux avantages de l'art oratoire, et s'attache comme gentilhomme au duc de Mercœur, tout à fait fameux dans son fief d'Ardes et du Luguët, par son caractère hargneux et par sa pingrerie. L'avarice, c'est le seul péché capital dans lequel ne tombe pas Jean de Boissières. Mais il peut se flatter de connaître tous les autres. Il quitte bientôt le duc de Mercœur pour le duc d'Alençon, quatrième fils de Catherine de Médicis et du Roi Henri II, si fâcheusement éborgné par Montgomery, qu'il en mourut, dit la chronique. Mais voici bien des malheurs. Marié très tôt, Jean de Boissières perd sa jeune femme et son enfant. Le reste de la famille disparaît en peu de temps, ce qui nous vaut cette épigraphe :

*Sous cette tombe, ici, la Parque a enfermé
Pâles, roides, glacés, premièrement ma mère
Michelle de Loys, secondement mon père,
Qui m'ont produit au monde et m'avaient tant aimé !
Ma mère d'un regret trépassa la première,
Mon père la suivit, puis elle a entraîné
Et mis en même lieu ma sœur toute dernière.*

Le voilà désormais tout seul, et devenu, par le jeu des circonstances, l'un des familiers de cette cour d'Henri III, où la poésie faisait bon ménage avec la pire débauche. Accoudé à l'une des

fenêtres du Palais, Boyssières surprend une partie de dés engagée entre deux laquais dont l'un déclare vendre son âme au diable, pour gagner. Élégante occasion pour notre poète de dédier à son ami Leluaud, Auvergnat, le *Discours d'un cas effroyable et aventure étrange, advenue à un laquais du Louvre, le 19 mars 1578. Avec deux oraisons pour se garder des surprises de l'ennemi, et une autre forme de confession*. Il publie dans le même temps les *Tentatives espouvantables qu'a faites le Diable à une chambrière du port Saint-Landry*. C'est l'histoire, on le devine, d'une possession diabolique. Mais Jean de Boyssières laisse bientôt le Diable en Enfer et publie les *Premières Œuvres Amoureuses*, où l'on trouve surtout la célèbre *Satire sur les humeurs de la femme*. « Quoi, s'écriait Juvénal en sa sixième satire, dans le nombre, n'en trouveras-tu pas une digne de ton choix ? »

Nullane de tantis gregibus tibi digna videtur ?

Voyons ce qu'en dit Jean de Boyssières.

*Cherchez et recherchez aux quatre quarts du monde,
Au centre de la terre, à l'abîme de l'onde,
A la haute région, jusque dedans les cieus,
Vous ne trouverez point nature plus muable,
Inconstante, diverse et la plus dissemblable,
Qu'en la femme, animal le plus malicieux.*

Mais tout cela est un peu trop général. Passons à quelques détails plus précis.

*Sa chair est fin aimant, qui comme lui attire,
Sa langue comme un geai qui ne cesse de dire.
Plutôt s'arrêterait la course de l'Allier
Qu'elle souvent ne titre harangue sur harangue,
Incessamment parlant, et du fil de sa langue,
Recauser, caqueter, reparler et railler.*

Cependant, la douce créature, si infatigablement prolixe, peut à l'occasion, se déchaîner au point d'évoquer les vacarmes des cascades auvergnates.

*Par la maison, elle est pire que la tempête,
On peut bien dire alors, Cerbère est dans sa tête,
L'ennemi la gouverne et partout la conduit,
Elle jure, elle crie, elle est pis que farouche,
Elle jette brasiers et flammes par la bouche,
Et plus que les torrents d'Auvergne elle a de bruit.*

Croyez-vous après cela, connaître la femme ? Pas le moins du monde. Son humeur est merveilleusement ondoyante et diverse. La tigresse devient soudain une tendre agnelle.

*La femme tout à coup se déguise et se change
A l'église, à la voir si sage, c'est un ange,
Tant elle est vertueuse et en si saint devoir,
Et croirait-on qu'au ciel il n'y a point de sainte,
Qui, de tant de vertus comme elle en a, fut ceinte
Ni qui eut tant (comme elle envers Dieu), de pouvoir.*

Une sainte, à la vérité. Et quelle sainte !

*Elle est humble, aimable, et céleste et divine,
Ses yeux doux et humains, et sa face bénigne,
Se prosternent en terre et pleurant son défaut,
Frappe son estomac, disant mainte prière,
Elle abhorre le monde, et le met en arrière,
Ses mains jointes, dressant toujours sa vue en haut.*

Cette satire connaît un vif succès. Les célébrités de la Pléiade, Ronsard, Baif et du Bellay, Dorat et Jodelle, Rémy Belleau et Pontus de Thyard, d'autres aussi renommés, Desportes, Pibrac ou Agrippa d'Aubigné font fête au jeune poète, qui publie les *Regrets et lamentations de très haute princesse Ysabelle d'Autriche, sur le trépas de Madame Marie, fille de France*. Et pour le début de ses secondes œuvres poétiques, Ronsard compose ce quatrain.

*Virgile, pour essai chanta sa Bucolique,
Puis le Troyen Enée. Ainsi premièrement,
Boyssières a chanté son amoureux tourment
Et ores son Hercule d'un long vers héroïque.*

Cependant, un événement très particulier allait bien davantage mettre en vedette notre jeune poète. Ce fut la querelle qu'il eut avec un autre rimeur, Jean Morel, de Reims, venu à Clermont en qualité de régent du collège dont le principal était alors le docteur Guillaume Cappel. De ce Jean Morel, dont on ne trouve guère le nom que dans le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, on cite deux ouvrages : *les Bina Minervalia a suis discipulis celebrata*, etc. (le titre est très long), volume paru en 1585, et auparavant, en 1579, *l'Entrée du Seigneur Comte de Randant, Chevalier de l'Ordre du Roy, Gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté, au bas pays d'Auvergne, faite en la cité de Clermont, capitale dudit pays*.

Décidément, on n'avait point alors le génie des titres brefs et « percutants ». Ce travail aussi massif et rocailleux que consciencieux sortait des presses de l'imprimeur lyonnais, Benoît Rigaud. Pourquoi Boyssières prit-il ombrage de ce long poème ? Tout simplement parce qu'il s'y trouvait lui-même assez critiqué, et aussi

parce que Morel, recevant l'hospitalité des Auvergnats, s'était imprudemment et impudemment moqué des Isoiriens — si malmenés pourtant au temps des guerres de religion. Boyssières avait appris que Morel, grave professeur, voulant néanmoins se divertir quelques jours de carnaval, s'était enfariné comme un comédien et s'était mis à pourchasser les chats dans les ruelles de Reims. Un matou, peu sociable, fit front à l'adversaire, et lui sautant sur l'épaule, lui accommoda le visage de la plus vilaine manière. Quel plaisant thème à exploiter ! Boyssières ne s'en prive pas et va battre le rappel de ses bons compagnons d'esprit pour écraser Morel sous le ridicule. Mais ce qui va faire le succès de la querelle, ou plutôt de ce procès littéraire, c'est le cadre même choisi par Boyssières. Et ce cadre c'est l'Académie du Palais.

L'Académie du Palais ? En voici l'origine. Jean Antoine de Baïf s'était convaincu que les vers, en France, comme en Grèce ou à Rome, devaient être chantés, accompagnés sur la lyre ou sur des instruments analogues, et qu'il leur manquait l'essentiel de leur rythme s'ils étaient seulement récités ou même déclamés. Pour démontrer cette théorie, il fallait se livrer à des études approfondies, et il eut l'idée d'ouvrir, en 1567, dans une maison de plaisance du faubourg Saint-Marceau, une école, une « académie », pour « servir de pépinière d'où se retireraient un jour poètes et musiciens par bon art instruits et dressés. » Cette Académie dont les statuts sont établis par Baïf se nomme tantôt Académie Française, tantôt académie de musique et de poésie.

En novembre 1570, Charles IX lui octroie des lettres patentes dans lesquelles il déclare que « pour que ladite académie soit suivie et honorée des plus grands, il accepte le surnom de Protecteur et de premier auditeur d'icelle ». Avec Henri III, elle prend le nom d'Académie du Palais, car elle prend séance deux fois par semaine dans le cabinet du Roi. En font alors partie tous les poètes de la Pléiade et les autres amis de Boyssières, comme Joachim Thibaud de Courville, Guy du Faur de Pibrac, Amadis Jamyn. De grandes dames y fréquentent sous des noms empruntés à la mythologie ou à l'Histoire... Uranie, c'est Marguerite de Valois, Pasithée, la duchesse de Retz, la sibylle, la duchesse d'Uzès, Circé, Madame de Nevers sont les Trois Grâces et Diane de Gondi, la sainte. C'est une grande chance qu'un infatigable chercheur ait découvert à la Bibliothèque Royale de Copenhague, une liste des travaux de cette noble compagnie. On y traitait de l'honneur et de l'ambi-

tion, de l'Envie, de la Crainte, de l'Ame ou de la Connaissance, des passions humaines, de la joie ou de la tristesse, et quelle est la plus véhémence ? Quelles vertus sont les plus excellentes, les morales ou les intellectuelles ?

Tout cela paraît assez édifiant. Mais Jean de Boyssières ne demandait pas de si hautes spéculations à ses amis, mais tout simplement quelque poème où le régent Morel serait spirituellement, sinon sévèrement persiflé. Ayant battu le rappel des poètes disponibles, Boyssières qui avait vu dans ce projet une occasion de divertir le roi, réunit ainsi vingt-huit épigrammes, odes ou sonnets, et Henri III en entend la récitation qui a lieu probablement au début de l'année 1579. On publie aussitôt cette somme de railleries et de sarcasmes.

C'est l'Estrille et drogue au querelleux pédant, ou régent du Collège de Clermont en Auvergne : jadis farceur de Reims en Champagne. Avec les épigrammes de tous les poètes français de ce temps contre lui. Le tout lu devant le Roy par manière de passe-temps.

On y trouve d'abord le récit supposé de Morel, où Boyssières rappelle l'aventure de l'affreux chat qui

...sur mon visage,

*Sauta si dextrement, que bien qu'il fût tout blanc
De farine, il le fit tout rouge de son sang,
Le teint d'une couleur, contraire à la farine,
Ce me fut bien grief, et dur, et quelque mine
Que j'en fisse pour lors, si est ce que le jeu
Me fut si déplaisant, que je quittai le lieu :
Donnant à tout le monde occasion de rire
A mes propres dépens... etc.*

Les autres essaient de se surpasser. Mais il ne semble pas qu'un tel sujet ait trop bien inspiré Ronsard et ses amis.

Le poète tragique Robert Garnier, auteur d'un *Hippolyte* annonçant de loin le *Phèdre* de Racine, procède à une attaque sans grandes nuances.

*Je vois descendre du saint mont
Ce qui plus honore la France
Pour envoyer à pénitence
Le pédagogue de Clermont
Je le vois, d'un courage prompt
Punir à coup de son offense
Et le marquer droit sur le front.*

Baïf se révèle plus brutal.

« *Jamais Marot dessus le groin
De son babillard de Sagoin (François de Sagon, son mortel
Ne frappa si dru que tu cognes, [ennemi]
Dessus le Pédant qui te grogne,
Et moi encore ce coup de poing
Je lui veux donner sur sa trogne.*

Scaevole de Sainte-Marthe, connu par une inimitable *Paedotrophie*, poème de quinze cents vers, sur la manière d'avoir des enfants et de les élever à la mamelle, ne se montre pas moins vigoureux.

*Maître Pédant, barrez bien votre porte,
Vous avez trop d'ennemis irrités,
S'ils vous donnaient ce que vous méritez
Vous n'auriez pas votre échine assez forte.*

Guillaume Chasble, lui aussi, n'est pas plus tendre.

*Que ferons-nous de l'escargot ?
Il le faut bouillir dans le pot.
Ou le brûler comme un fagot
Afin qu'il ne sonne plus mot.*

Ni Pierre de Brach, sieur de la Motte-Montussan, auteur du piquant *Amour des Veuves*.

*Faisons comme le chat fait du rat
Passez de là jouons en à la balle,
Fi du pédant, par dieu il est trop sale
Il est tout plein d'écume de verrat.*

Quant à Laurent Rouget, son effort vaut celui de ses complices.

*Sa maigre face, et pâle mine,
Sa longue jambe, et longue échine,
Et son nez fait comme une andouille,
Le font voir en Quoquefredouille.*

Quoquefredouille, c'est ce personnage si étrangement grotesque, issu de l'imagination bouffonne d'un conteur du temps.

A la mort de Baïf, en 1589, l'Académie du Palais disparaît. Jean de Boyssières, pour acquérir une plus juste renommée, s'était lancé dans la traduction en vers des douze premiers chants du Roland Furieux, dont heureusement pour lui, certains ont déjà subi l'interprétation de Baïf, de Melin de Saint-Gelais et Belliard. A ce propos, le citoyen Weiss remarquait avec quel-

que aigreur : « Boyssières eut la témérité d'entreprendre une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée* du Tasse; il en fit imprimer les trois premiers chants sous le titre de la *Croisade*. Il n'avait rien moins que le génie nécessaire pour se tirer d'une pareille entreprise. Aussi s'en tint-il à cet essai. » Et puis touché par la grâce, il publie ses *Œuvres Spirituelles* en 1582, *La Croisade* en 1584, et des *Sonnets sur la mort et la passion de Jésus Christ* en 1585. On ignore où et quand il mourut.

De ce jeune poète auvergnat, on doit retenir la position favorisée qu'il s'était faite à la Cour, et les prestigieuses amitiés qu'il y rencontra. Ajoutons que dans cette plaisante querelle conduite par Jean de Boyssières, c'est l'Auvergne qui, pour cette fois, l'a emporté, et sous les yeux du Roi de France, ce qui n'était pas un médiocre honneur.

Antoine Courtin et la civilité

C'est dans les *Propos d'Alain* que j'ai relevé une intéressante observation sur les théories gouvernementales de Louis XIV. Le Grand Roi se méfiait comme de la peste des grandeurs consacrées par la tradition. Il écarta toujours de son conseil, par exemple, les cardinaux, tenus alors pour les personnages les plus importants du royaume. Ses hommes de confiance étaient soit de petite noblesse, soit de simple bourgeoisie.

Antoine Courtin, né à Riom, en 1622, était l'un de ces personnages, d'origine relativement modeste, qui ne connurent pas la disgrâce. Qu'avaient-ils fait ? « C'était des diplomates qui préparaient logements, vivres et transports pour soixante mille hommes longtemps d'avance, chez les banquiers et chez les marchands. Ce génie les faisait rois et la majesté du roi les attirait aussitôt. On ne voit pas que ces hommes aient jamais nui à quelqu'un. Ils étaient rois sur toute la Cour. Leur génie éclatait pour les valets, par rencontre d'astres. Cet ensemble de faveurs et d'audience formait la structure monarchique telle qu'elle fut alors et qui tient à la nature du roi qui inspire et consacre ses semblables. »

Déjà distingué dans sa province pour ses talents et par sa probité, devenu greffier en chef du bureau des finances de la Généralité d'Auvergne, dont le président n'était autre que Pierre Chanut, Antoine Courtin bénéficia de la protection de celui-ci, et se voit nommer bientôt conseiller

d'Etat, en récompense de ses services. Pierre Chanut, cet autre Riomois, a déjà fort bien réussi, lorsqu'il devient successivement résident en Suède auprès de la Reine Christine, et ambassadeur. Il appelle le jeune Courtin en 1645, et la reine en fait le secrétaire de ses commandements, lui accorde un titre de noblesse et une terre qui portera le nom de Courtin.

Disons seulement que pendant de longues années, Antoine Courtin remplira les missions les plus délicates, connaîtra la faveur de plusieurs princes, et jouira de la confiance de Louis XIV.

Cependant, Courtin est un sage. Satisfait de sa réussite, il se retire à Paris, dans un âge où l'on peut encore espérer de nouveaux honneurs. A quarante ans, seulement, mais de santé fragile, le voici désormais voué aux exercices de piété, et aussi à certains travaux littéraires.

Ayant épousé Marie Salomé de Bauvers, il mourra en 1685, sans enfants, à l'âge de soixante-trois ans.

Ce contemporain de Pascal, de La Fontaine, de Molière, et aussi de Domat et de Rancé, compose, au temps de sa retraite volontaire, plusieurs ouvrages. Davantage qu'une édition d'un *Cornelius Nepos ad usum Delphini*, que *l'Esprit du saint sacrifice à l'autel*, qu'une traduction du *Traité du droit de la guerre et de la paix*, de Grotius, on connaît son *Traité sur la jalousie*, le *Traité sur le point d'honneur*, le *Traité de la paresse*, ou *l'Art de bien employer le temps, en toutes sortes de conditions*, et enfin le *Nouveau Traité de la Civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*.

A propos de ce dernier ouvrage, on peut se demander si tel procédé de Pascal n'a pas influencé Courtin, puisque celui-ci s'adresse par lettres, à un provincial de ses amis. Evidemment le thème est différent, mais l'analogie des moyens est frappante. Dans un avertissement, l'auteur semble prendre de bien singulières précautions.

« Ce traité — dit-il — n'avait pas été fait pour être imprimé mais seulement pour satisfaire un gentilhomme de province, qui avait prié l'auteur, comme son ami particulier, de donner quelques préceptes de civilité à son fils, qu'il avait dessein d'envoyer à la Cour, en sortant de ses études et de ses exercices.

« Ces préceptes n'avaient été donnés qu'à diverses fois, et par lettres; mais enfin quantité de personnes de mérite et de qualité en ayant eu communication, et plusieurs fragments de l'ouvrage étant passés en différentes mains, on se résolut de les faire imprimer, chacun estimant qu'ils seraient très utiles, non seulement aux personnes qui ont des enfants à élever, mais peut-être aussi à ceux qui bien qu'avancés en âge, ne sont pas assez instruits de la politesse et de l'honnêteté que l'on doit observer dans le commerce du monde.

« Ce dessein s'exécuta en effet, mais avec tant d'empressement que l'auteur n'en fut point averti, et même on ne mit sous la presse que quelques-unes de ses lettres, laissant d'un côté les principales, dont on n'avait point de connaissance, et ajoutant d'ailleurs plusieurs choses qui n'avaient jamais été dans les originaux. »

Quoi qu'il en fût, voilà donc le petit essai en circulation. On le commente, on le critique, on le loue, on le complète. L'auteur se doit de le perfectionner pour répondre au désir général.

« Mais — ajoute-t-il — comme il n'entreprit ce travail que pour les honnêtes gens, ce n'est qu'à eux que je l'adresse, et particulièrement à la jeunesse, qui peut tirer quelque utilité de ces petits avis, chacun n'ayant pas les commodités ni le moyen de venir à Paris et à la Cour, pour y apprendre la fin de la politesse. »

Que doit-on penser de ce travail ? A la vérité, Courtin n'a pas absolument innové en cette matière, mais son ouvrage paraît bien être le premier bréviaire méthodique de la civilité, ou de la politesse, telle qu'elle devait être comprise au dix-septième siècle.

Auparavant, et depuis les civilisations les plus reculées, on se préoccupa de cette question capitale, dans une nation policée, du savoir-vivre. Au siècle de Périclès, le petit Athénien passait de la surveillance de la nourrice à celle du pédagogue. C'était généralement un esclave attaché à la personne de l'enfant, avec la mission de l'accompagner partout et de lui enseigner les bonnes manières, la civilité puérile et honnête, somme toute, en usant, au besoin, pour se faire obéir, de châtiments corporels, gifles et bourrades, mais surtout les verges redoutables et redoutées.

A Rome, les vilaines manières sont condamnées par tous les auteurs moralistes ou satiriques : « On a beau te saluer souvent, jamais tu ne salueras le premier. » Telle est l'apostrophe lancée par Martial à Pontilianus. Chez Pétrone, dans le fameux banquet de Trimalchion, on voit surtout comment il convient de ne pas se tenir à table. Chez Horace, on trouve, dans la neuvième satire du premier livre, le portrait « d'un fâcheux » qui se montre indiscret jusqu'à l'impolitesse, et dans la huitième satire du deuxième livre, à ce fameux souper de Nasidienus, le goinfre Porcius s'empiffre sans la moindre retenue, d'où le gros et malséant enthousiasme des convives. Quant à Juvénal, il laisse entendre comment, avant d'acquérir cette « urbanitas », si diversement définie, l'on doit d'abord se dégrasser de la fâcheuse « rusticitas » antique. Et cela comporte bien des éléments, cette si rare qualité, depuis la pratique d'une élégance dans les manières jusqu'à la prononciation de la langue, et jusqu'à l'intonation. « Avant tout — disait de son côté Quintilien — choisissez des nourrices qui n'aient point un langage vicieux. Ce sont

elles que l'enfant entendra d'abord; et bien sûr, les impressions que nous recevons dans le premier âge sont celles qui nous marquent le plus. Mais ce sont aussi et surtout les mauvaises impressions qui vous laissent les traces les plus profondes et les plus durables. Quintilien souhaite pour le petit Romain un précepteur vertueux, un affranchi fidèle, austère et sévère. Surtout ne riez pas si l'enfant profère un mot malsonnant, et pourtant, c'est ce que nous faisons parfois « *Gaudemus si quid licentius dixerint* ». A Pompéi, un honnête bourgeois donnera des conseils plus précis : « *Epargne tes regards lascifs et tes œillades caressantes à la femme de ton voisin, et que la pudeur habite sur tes lèvres.....* »

Au Moyen Age les seuls ouvrages sur la bienséance, sur le bien dire, les seuls codes d'urbanité, sont la *Dictiée d'Urbain* et les *Contenances de table*. Plus tard, on aura la *Civile honnesteté*, le *Traité de civilité puérile*, de Saliat, d'après le petit livret en latin *Quos decet*, les *Dialogues de Mathurin Cordier*, puis le livre d'Erasmus sur la civilité morale, et encore la lettre détaillée de Malherbe à Peiresc sur l'ouvrage de Saliat.

En 1631, François Pedoüe, chanoine de Chartres, publiait dans cette ville, mais sous l'anonymat, chez Claude Peigné, l'imprimeur de la rue des Trois Maillets, le *Bourgeois poli, où se voit l'abrégé de divers compliments selon les diverses qualités des personnes, œuvre très utile pour la conversation*.

Et puis, cinquante ans plus tard, c'est le *Traité* de l'Auvergnat Antoine Courtin, bien supérieur à tout ce qui l'a précédé, plus complet surtout.

Plus complet, certainement. Car après avoir donné la définition, les circonstances et les différentes espèces de la civilité, il aborde « le discernement des choses bienséantes d'avec les malséantes, selon l'usage ». Puis il examine l'entrée dans la maison d'un Grand, l'audience qu'il donne, l'aptitude à se réjouir ou à se désoler selon l'humeur du Grand, les compliments, la tenue à l'église, la démarche et le salut, ce qu'il faut observer à table, les visites, le jeu, le bal, le chant et la musique, les voyages et la chasse, la correspondance, diverses formes de la bienséance selon le rang, la raillerie, les honneurs, les obstacles à la civilité, la flatterie et la fausse civilité, et les autres applications de la civilité à toute rencontre.

Dans une assez longue conclusion, il revient sur certaines considérations qui ne sont pas dépourvues d'originalité : « Ce n'est pas que pour faire ce *Traité*, on se soit servi d'aucuns livres de pareil sujet, on sait bien que pour les préceptes de civilité qui dépendent de l'usage, ces anciennes règles nuisent plutôt qu'elles ne servent, et que par conséquent, il vaut mieux consulter l'usage vivant que l'usage mort. Autrefois, par exemple, il était permis de cracher à terre devant des personnes de qualité, il

5169



FRANCOIS

ANTOINE COURTIN

C'est bien là le type classique d'un grand serviteur de l'Etat et d'un Prince auprès duquel Racine et Boileau tenaient le rôle d'historiographes. « Vous avez fort bien prouvé — disait le roi de Brobdingnag à Gulliver — que l'ignorance et la paresse peuvent être quelquefois les seules qualités d'un homme d'Etat. » Avant Jonathan Swift, Courtin, qui n'était point ignorant ni paresseux, avait dû déjà s'aviser de cela, lorsqu'il composa son *Traité de la Paresse ou l'Art de bien employer le temps en toutes sortes de conditions*.

*Bibliothèque municipale et universitaire
de Clermont-Ferrand.*

suffisait de mettre le pied dessus, à présent c'est une incécence. Autrefois, on pouvait tremper son pain dans la sauce, pourvu que l'on n'y eût pas encore mordu, maintenant ce serait une espèce de rusticité. Autrefois, l'on pouvait bâiller, et c'était admis, pourvu que l'on ne parlât pas en bâillant; à présent une personne de qualité s'en choquerait. Autrefois, on pouvait tirer de sa bouche ce que l'on ne pouvait pas manger, et le jeter à terre, pourvu que cela se fit adroitement, et maintenant ce serait une grande saleté, et ainsi de plusieurs observations. »

Et le ton de Courtin s'élèvera dans les dernières phrases :

« Il est donc certain — écrit-il — que l'usage pourra polir, abolir, et changer peut-être une partie des règles que nous donnons : mais néanmoins, comme la civilité vient essentiellement de la modestie, et la modestie de l'humilité, qui est le souverain degré de la charité et qui, comme les autres est appuyée sur des principes inébranlables, c'est une vérité constante que quand même l'usage changerait, la civilité ne changerait pas dans le fond, et que l'on sera toujours civil quand on sera humble, et quand on aura véritablement la charité chrétienne qui nous porte à obliger tous ceux que nous pouvons, même contre nos propres intérêts. »

Voilà donc les quelques aperçus que nous avons voulu donner sur cet élément essentiel des études historiques, la civilité à travers les âges, et sur ces quelques notes qui ont voulu être aimablement évocatrices de cet illustre Riomois, un peu oublié, du dix-septième siècle, Antoine Courtin, confident des plus grands princes de son temps, et loyal serviteur, en sa retraite, de la saine morale, de la bonne civilité et de la sagesse auvergnate.

Qui était De Belloy ?

Fils d'un receveur des tabacs pour la province d'Auvergne et petit-fils par sa mère, Antoinette Beaufils, d'un avocat du roi, Pierre-Laurent Buirette de Belloy est né à Saint-Flour, rue de la Frauze, dans la maison dite longtemps de Pierre Delotz, le 17 novembre 1727.

Emmené tout jeune à Paris, où son père meurt peu de temps après, il est élevé par son oncle Buirette, avocat au Parlement de Paris. Celui-ci, de son neveu, veut faire un juriste distingué, autant que possible. Pour faire plaisir à son oncle, Pierre-Laurent, à dix-neuf ans, gagne un procès difficile, mais son goût pour le théâtre, nullement partagé par l'oncle, l'incite à quitter Paris, et le voilà s'en allant jouer la comédie, dans les cours du Nord, sous le nom de Dormont de Belloy. De Hollande, il s'en va à Saint-Pétersbourg, où l'impératrice Elisabeth lui accorde toute sa bienveillance. Il compose alors sa première tragédie, « Titus », étrangement ennuyeuse, et qui, jouée à Paris en 1759 n'eut qu'une représentation. Dans la « Parodie au Parnasse », donnée à la Foire de Saint-Germain la même année, l'auteur, Favart, rappelant le mot de l'empereur Titus, qui disait avoir perdu sa journée s'il l'avait passée sans accomplir une bonne action, fait dire à l'un de ses personnages :

Titus perdit un jour, un jour perdit Titus.

Mais furieux, l'oncle Buirette s'emploie à faire enfermer le jeune auteur, qui doit, sans attendre une seconde et probléma-

que représentation, quitter de nouveau la France, où, après un court séjour en Russie, il revient, son oncle étant mort, et fait jouer sa tragédie de « Zelmire » (1762), qui obtient un succès des plus flatteurs.

De Belloy, recherchant une conception originale de la tragédie à l'idée de « nationaliser » notre art dramatique, en écrivant des tragédies françaises et non plus grecques ou romaines.

Bien louable ambition, en vérité, que ce renouvellement de la tragédie, mais il ne s'agit pas seulement de découvrir des sujets inédits, il faut encore les traiter avec talent. La forme compte autant que le fond, et de nos jours, on ne lirait pas sans beaucoup d'ennui ces compositions plus déclamatoires que vraiment poétiques. Mais alors « Le siège de Calais », donné par de Belloy le 13 février 1765 au Théâtre-Français est accueilli avec un grand enthousiasme. Pièce patriotique et « nationale », le roi vient la voir jouer plusieurs fois. De Belloy lui est présenté et se voit hautement féliciter.

Dans son « Histoire anecdotique de l'ancien théâtre en France » de 1864, Du Casse donne de plaisants commentaires : « Le roi, jugeant qu'une tragédie où étaient exprimés des sentiments d'amour national, ne pouvait qu'être utile pour développer le patriotisme des masses, voulut que cette peinture des vertus de nos ancêtres fût offerte au peuple de sa bonne ville. En conséquence, le Théâtre-Français ouvrit ses portes à deux battants. On remarque avec joie, mais non sans une certaine surprise, que le « populaire » applaudissait précisément les passages, les vers qui avaient également été applaudis par la Cour et qui avaient enlevé les suffrages des connaisseurs. Preuve certaine qu'en France les sentiments nobles, les paroles élevées, les beaux vers ont un écho dans le cœur du citoyen, à quelque classe qu'il appartienne. Cette remarque, on l'a faite bien souvent depuis, et l'on assure que nos grands artistes lyriques, tragiques ou comiques préférèrent une salle composée d'hommes et de femmes du peuple, qui ne restent jamais froids devant leurs efforts, à ce public d'élite des premières représentations qui applaudit ou murmure sourdement du bout des lèvres ou du bout de la canne, systématiquement et en résistant à tout entraînement. »

Après la pièce, les spectateurs, selon les récits du temps, réclament à grands cris : Monsieur l'auteur. De Belloy paraît, et aussitôt monte une ovation : « Vive le roi et Monsieur De Belloy ! » crie-t-on encore.

ACHEVE D'IMPRIMER LE 30 JUIN 1967 SUR LES PRESSES DE LA SOCIETE NOUVELLE DES IMPRIMERIES MONT-LOUIS ET DE LA PRESSE REUNIES A CLERMONT EN AUVERGNE. EDITION ORIGINALE REALISEE D'APRES LA MAQUETTE DE CH. BOUHDIBA ET CONSTITUEE DE 50 EXEMPLAIRES IMPRIMES SUR PUR FIL LAFUMA ET 1 000 EXEMPLAIRES SUR PAPIER OFFSET DE PREMIERE QUALITE. LES ILLUSTRATIONS ONT ETE TIREES SUR COUCHE DES PAPETERIES JOB.

IL A ETE TIRE EN SUPPLEMENT 10 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE DE LA PREMIERE SERIE, NUMEROTES DE H-C I à H-C X, ET 30 EXEMPLAIRES DE LA SECONDE SERIE, NUMEROTES DE H-C XI à H-C XL.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

Couverture :

Conception graphique – Manon Lemaux

Typographie – Linux Libertine & Biolinum, Licence OFL

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

